

14-18

CENT ANS APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, LA FRANCE CONTINUE DE COMMÉMORER LE SACRIFICE DE SES ENFANTS

Escorté par un détachement du 132^e RI et par André Maginot (col de fourrure), ministre des Pensions, placé dans un train, « l'inconnu le plus célèbre de France » arrive à Paris le soir-même, où il est exposé toute la nuit place Denfert-Rochereau. Puis celui qui symbolise les 1,45 million de soldats français tués ou disparus est présenté sous l'Arc de Triomphe, mais ne sera mis en terre que le 28 janvier 1921. La flamme de la Nation sera allumée le 11 novembre 1923 à 18 heures par le même André Maginot, devenu aussi ministre de la Guerre. Ce soldat exemplaire, grièvement blessé, reste célèbre pour avoir donné son nom à la ligne de fortification qui devait protéger les soldats français des « hordes germaniques ». La flamme du souvenir ne cessera jamais de brûler. Même sous l'Occupation.

DES HÉROS ANONYMES

“LE SOLDAT INCONNU” QUITTE VERDUN

10 novembre 1920, le cercueil passe devant la citadelle de Verdun, tombeau de l'armée française : 300 000 morts et disparus. L'inconnu a été désigné par un jeune soldat, parmi huit cercueils choisis au hasard.



N'OUBLIONS PAS LE SOUS-LIEUTENANT CHAPELANT FUSILLÉ POUR L'EXEMPLE

*Une pause pendant les grandes manœuvres
de Bourg-Lastic en mai 1912. Chapelant (cercle) sera
promu sous-lieutenant en septembre 1914,
six semaines avant son exécution.*

Parmi ses camarades de la 3^e section de mitrailleuses du 98^e RI de Roanne, Jean-Julien-Marius Chapelant, 23 ans, est un brave soldat, engagé en juin 1909 puis réengagé en décembre 1911. Il est la victime d'un crime de commandement. Grièvement blessé le 7 octobre 1914, il se bat au milieu de ses camarades fauchés par les balles allemandes. Capturé après sept jours de combats, il parvient à s'échapper et rentre sur une jambe. Un héros ordinaire. Pas pour son lieutenant-colonel, ivre de gloire et d'alcool, qui le fait condamner à mort « pour capitulation en rase campagne ». Sentence inique. Le jugement est antidaté par rapport à l'interrogatoire. Condamné sans être entendu, il est fusillé, ficelé à un brancard dressé contre le tronc d'un arbre. Pour l'exemple, comme des centaines de poilus que la victoire fera oublier. Son bourreau, relevé du front par Joffre qui le soupçonne d'avoir sacrifié 1400 soldats dans les Ardennes, sera pourtant nommé général...

CHAPELANT EST UN DES RARES OFFICIERS EXÉCUTÉS. POUR MONTRER QU'ON NE PUNISSAIT PAS QUE LA TROUPE

PAR GUILLAUME DE MORANT

Le 11 octobre 1914, à 9 heures du matin, dans la cour du château des Loges, à Beuvraignes, dans la Somme, le brancardier Sabatier ligote le sous-lieutenant Chapelant à sa civière. Grièvement blessé à la jambe par une balle allemande, hurlant de douleur, le condamné est dressé sur son brancard à la verticale et attaché contre un pommier. Un adjudant lui bande les yeux, l'aumônier Lestrade lui fait baisser le crucifix.

Le lieutenant-colonel Didier, chef de corps du 98^e régiment d'infanterie, excité par la boisson, se promène à grands pas et vocifère des injures. L'officier supérieur est connu pour ses accès de colère et son mépris des hommes. En juillet 1915, il sera relevé du front et muté à l'intendance, à Versailles, par Joffre qui le soupçonne d'avoir sacrifié 1400 soldats dans les Ardennes, au bois de la Gruerie. Chapelant n'est pas sa dernière victime. Le peloton d'exécution surgit d'un bosquet, s'aligne. Douze balles claquent. Le corps de Chapelant est emmené à la fosse commune. Le prêtre, pleurant à chaudes larmes, récite la prière des morts et s'écrie : « On vient de fusiller un innocent ! »

Cette scène du fusillé sur sa civière a inspiré « Les sentiers de la gloire », le film de Stanley Kubrick. Mais la réalité dépasse la fiction. Deux jours auparavant, Jean-Julien Chapelant, engagé volontaire, élevé au grade de sous-lieutenant, que l'on croyait disparu dans la bataille, est revenu des lignes allemandes. Il a rampé sur plus de 1 kilomètre, une balle dans le genou. Mais son colonel est convaincu qu'il s'est rendu sans combattre. En réalité, sous un violent bombardement, quand son capitaine a été tué net par une rafale, Chapelant a été le dernier à mitrailler les Allemands. Et s'il a été fait prisonnier, c'est une fois blessé, à court de munitions et après avoir donné l'ordre de se battre au mousqueton ! Mais son chef refuse d'entendre ses explications ;

il déclare : « Tu es un lâche. Je vais te faire fusiller pour l'exemple. » Il le fait traduire sans délai devant un conseil de guerre, qui le condamne à la peine de mort pour « capitulation en rase campagne ».

Depuis cent ans, ce jugement expéditif hante les mémoires. Il n'est pas le seul. « On compte 953 fusillés entre 1914 et 1918, dont beaucoup sont scandaleux », explique l'historien Frédéric Mathieu. « Il y a eu 40 réhabilitations après la guerre, puis plus rien jusqu'au 9 novembre 2012, quand le sous-lieutenant Chapelant a bénéficié de la mention "Mort pour la France". Ce n'est pas une réhabilitation dans le sens où les révisions de son procès n'ont jamais abouti, mais c'est le seul geste de la France pour l'un de ses soldats depuis les années 1930. On peut même dire qu'elle est "juste" sur le plan moral, mais illégale au sens juridique. »

Le village de Beuvraignes, dans la Somme, dévasté par l'artillerie allemande. C'est sur l'arbre à droite, devant le château des Loges, épargné, que Chapelant a été fusillé le 11 octobre 1914.



Dans le cas Chapelant, l'idée de l'erreur judiciaire est née très tôt. Avant l'exécution, ses camarades sortent des tranchées pour protester. Ils rentrent bien vite dans le rang, menacés du même sort. En 1919, sous la pression des anciens combattants, le nom de Chapelant est gravé sur le monument aux morts d'Ampuis, dans le Rhône, son village natal. En 1924, un livre écrit par le secrétaire de mairie Gabriel Trancy évoque publiquement la terrible injustice. La même année, une manifestation réunit des centaines de personnes autour du forgeron du village, Joannès Chapelant, le père du sous-lieutenant, qui pleure son fils : « Ce n'est pas un chien, aidez-moi à retrouver son corps. » Sa mère mourra de chagrin, son père consacra le restant de sa vie à ce combat, consacrant toutes ses économies aux deux procès en réhabilitation lancés en vain.



Des manifestations s'organisent. C'est le père de la victime, Joannès Chapelant (debout, tête nue), qui prononce le plaidoyer. Il mourra après s'être ruiné en inutiles procès de réhabilitation.

Christian Rollat, un écrivain local, a publié une enquête détaillée et grâce à lui une stèle érigée sur les lieux de l'exécution a été officiellement inaugurée le 18 octobre 2014. Selon lui, la vérité est simple. Après 154 morts en une semaine de combats acharnés, les hommes du 98^e régiment d'infanterie sont découragés, proches de la mutinerie. « On a voulu faire un exemple, et aussi montrer qu'on ne fusillait pas que la troupe », raconte l'auteur. De fait, Jean-Julien Chapelant est un des rares officiers fusillés, avec le commandant Wolff. « La vérité, c'est que Chapelant a été exécuté sur ordre de son chef. Personne n'a écouté ses dénégations, personne n'a vérifié les faits. »

Les archives retrouvées sont édiifiantes. Avant le jugement, son chef influence le président de la cour martiale : « Vous entendez, Gaube, il faut me le fusiller ! » Puis Didier, réalisant que Chapelant est gravement blessé, en réfère au général Demange, commandant la division. La réponse fuse : « La justice doit suivre son cours. Vous trouverez demain, avec l'aide de votre médecin, le moyen de mettre debout ce malheureux avant de le faire tomber. » Autre monstruosité du dossier : les aveux sont fabriqués de toutes pièces, datés de six jours après l'exécution.

Le sous-lieutenant Chapelant serait-il un jour réhabilité ? Il faudrait un élément nouveau, un cadre législatif qui n'existe pas aujourd'hui. Pour la famille, cette histoire reste un scandale : « Il y a eu un gradé qui avait beaucoup bu, tout ça se passait en haut lieu », se désole Josette Jasmin, sa petite-nièce. « Depuis le début, c'est l'histoire du pot de terre contre le pot de fer. L'armée n'a jamais voulu reconnaître son erreur, c'est la grande muette. » Aujourd'hui encore, on ignore où se trouve le corps du sous-lieutenant. Un jour, peut-être, les archives militaires parleront. ■

La première stèle dédiée au sous-lieutenant a été érigée en mai 2011 à Crapeaumesnil.

Le livre de Frédéric Mathieu, « 14-18, les fusillés » (éd. Sébirot) analyse 740 cas de fusillés de la Grande Guerre.



A CETTE TABLE,
CLEMENCEAU MENAIT
LES OPÉRATIONS

Premier étage de l'hôtel de Brienne,
14, rue Saint-Dominique, à deux pas de
l'Assemblée nationale, le bureau,
laissé longtemps à l'abandon, a été
remeublé à l'identique.

PHOTO PHILIPPE PETIT

DANS LE BUREAU DU « TIGRE »

« Mon programme? Aujourd'hui, je fais la guerre. Demain, je fais la guerre. Jusqu'à la victoire de nos braves soldats. » La guerre, il la gagna depuis ce bureau où il arrive chaque matin à 9 heures. Au 14 rue Saint-Dominique, pendant plus de deux ans, le président du Conseil coordonne toutes les énergies. Il gagne sa popularité en se rendant régulièrement sur le front. Le 11 novembre 1918, à 16 heures, Clemenceau pénètre dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, sous les applaudissements des parlementaires. Le général Mordacq, son conseiller militaire, témoigne : « C'était vraiment l'union sacrée. Les yeux se remplirent de larmes à la vue de ce vieil homme qui, dans cette lutte épique, avait si bien personnifié la France. Son sursaut magnifique avait montré qu'elle n'avait rien perdu de sa vigueur et de ses qualités guerrières. Un spectacle inoubliable. » Qui se prolongera sous ses fenêtres, au ministère, pendant deux semaines. Des groupes bon enfant qui bousculent les gendarmes pour le voir apparaître. Après un bref salut sous les vivats, il retourne à sa tâche. Désormais, il faut gagner la paix.



Georges Clemenceau,
président du Conseil du 16 novembre
1917 au 18 janvier 1920.
Sur la sellette, son buste par Rodin.

